» Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

À l'initiative du service environnement, les agents techniques ont été formés à la gestion des espaces verts

La CCAB a proposé aux communes membres de sensibiliser leurs agents techniques à une meilleure gestion des espaces verts. Celle-ci s'inscrit dans une démarche environnementale tendant à la préservation des milieux naturels.

La CCAB a proposé deux visites inspirantes et formatrices dans les jardins d'Éric LENOIR, pépiniériste à Volgré (Montholon). Il a pu nous accueillir au Flérial et à la Haie de Morgon en mai et en octobre 2023.

Les agents des communes se sont inscrits en nombre pour venir voir de nouvelles techniques d'entretien, de taille, de plantation et d'harmonie dans les différents parterres de fleurs ou de haies, que ce soit en période de printemps ou d'automne.

Ils ont pu découvrir la préservation de la biodiversité, comment limiter l'arrosage ou encore comment lutter contre les maladies invasives.

► Témoignages

Donovan, agent de Fleury-la-Vallée

« Une matinée à visiter les jardins d'Éric LENOIR, c'est découvrir toutes sortes d'alternatives à nos pratiques habituelles. On constate comment, en changeant simplement nos habitudes, nous pouvons conserver et enrichir la biodiversité. À l'heure de l'écologie, ce lieu est un exemple et une source d'inspiration pour agir en faveur de notre environnement. »

Sébastien, agent de la CCAB

« Les méthodes inculquées par Éric LENOIR sont difficilement applicables dans nos collectivités. Les habitants ne sont pas encore habitués à voir des zones d'herbes laissées en jachères, ou tondues moins souvent, pour laisser place à la biodiversité et gagner en fraicheur. Nous devons également utiliser des machines précises pour l'entretien, qui peuvent parfois broyer largement plutôt que de couper uniquement à certains endroits. »

Manger local et bon

Mardi 24 octobre 2023 avait lieu à Aillant-sur-Tholon (Montholon), la 3e table ronde du Projet Alimentaire Territorial de l'Aillantais organisée par la CCAB autour du manger local et bon.

Le but de cette rencontre avec les administrés était de valoriser la production des producteurs locaux et de mettre en avant la vente en circuits courts. Deux producteurs sont venus présenter leurs actions au sein de leurs exploitations aux 45 personnes présentes : Arnaud ROUSSELAT, céréalier en agriculture biologique à Neuilly (Valravillon), et Joël BONAME, éleveur de volailles en production raisonnée à Villiers-sur-Tholon (Montholon).

En maîtres de cérémonie, Éric LENOIR, pépiniériste, et Anaïs BAILLON, des Foyers Ruraux de l'Yonne, ont animé la rencontre entre les producteurs et les citoyens qui ont pu leur poser de nombreuses questions sur l'alimentation dans la restauration collective, les jardins partagés ou le compostage.

La table ronde s'est poursuivie par un atelier collectif autour d'une fresque alimentaire d'aujourd'hui jusqu'à demain. Les personnes présentes pouvaient donner leurs idées sur les évènements qu'elles aimeraient voir se développer à court, moyen ou long terme dans l'Aillantais en lien avec l'alimentation. Beaucoup d'idées ont été évoquées comme la participation « enfants-seniors » à des projets de jardinage ou dans les restaurants scolaires, la mise en place de casiers pour la vente en drive ou la visite de fermes.

Durant ces échanges, Aurélie BILLON et sa cuisine mobile « Histoire de Fanes », concoctait un repas à partager après la réunion avec les légumes et autres denrées apportés par tous les participants. Elle a su accorder et inventer plusieurs recettes-minutes pour régaler l'assemblée.
Vers 20h30, chacun a pu déguster un velouté de potimarron, un curry de quinoa aux petits légumes, des œufs cocotte au lard et des nonettes à la confiture de mûres.

Ce moment partagé fût un vrai régal pour nos papilles et nous a permis de continuer les échanges sur le « bien manger pour bien vivre en Aillantais ».

KAROS
Disponible sur Google Play
Télécharger dans l'App Store
- Une application simplissime
- Des trajets adaptés à vos habitudes
- Une communauté de confiance

Aillantais !
Covoiturez avec KAROS

» INFOS DE L'AILLANTAIS
FÉVRIER 2024

9, rue des Perrières
Aillant-sur-Tholon
89110 MONTHOLON
Tél. 03 86 63 56 63
www.ccaillantais.fr - contact@ccaillantais.fr

Édito

La santé est non seulement une problématique nationale mais elle est devenue un enjeu primordial sur le territoire de l'Aillantais.
Nous constatons tous un déficit avéré en professionnels de santé et nous devons nous battre pour contrer cette décroissance et en faire un sujet prioritaire.
Pour cela, nous avons décidé, soutenus par l'Agence Régionale de Santé, de pouvoir élargir notre arc des possibilités.
Le 8 février dernier, à l'unanimité, avec les conseillers communautaires, nous avons décidé de créer un centre de santé et ainsi nous permettre de salarier un ou plusieurs médecins au sein de la communauté de communes.
Ce n'est pas la certitude d'une réussite mais cela élargit l'éventail de nos possibilités.
C'est une décision importante ! Tant au niveau administratif que financier, mais elle est une réelle priorité !
D'autre part, nous savons que le coût d'une mutuelle grève de plus en plus le budget des administrés, notamment des familles et des seniors.
Avec le désengagement des remboursements de la Sécurité Sociale, le prix des mutuelles augmente régulièrement.
Nous travaillons donc actuellement, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et la Communauté de Communes de Chablis, Villages et Terroirs, sur une mutuelle négociée avec des tarifs plus accessibles pour les habitants de nos territoires ruraux.
Nous vous en reparlerons très prochainement.
Bien à vous,

Mahfoud AOMAR

» L'école de musique

Les 20 et 21 décembre 2023, Idaline COUTINLOPES, responsable de l'école de musique intercommunale de l'Aillantais, a présenté les auditions des élèves lors de deux concerts qui se sont tenus à la salle des fêtes d'Aillant-sur-Tholon (Montholon).

La première soirée réunissait les guitares classiques sous l'égide de Thomas SIKORSKI, l'atelier d'accordéons diatoniques sous la houlette d'Olivier LEPEC et la classe de batteries sous l'égide de Jean-Louis AUBRY.
Le second concert réunissait la classe de saxophones, de flûtes, de violoncelles - pianos et d'atelier jazz. La chorale d'Aillant participait également à cette soirée festive.
Le public, venu en nombre, a pu applaudir les musiciens de l'école de musique et partager quelques chocolats de Noël en fin de concert.

Imprimé en 6300 exemplaires par ACTIVA PUBLIOTÉ sur papier recyclé - Directeur de la publication : Mahfoud AOMAR - Dépôt légal : février 2024 - ISSN 3001-9265

» La piscine de Montholon devient piscine intercommunale

Elle rejoint désormais les équipements culturels et sportifs intercommunaux.

Construite dans les années 70, la piscine d'Aillant-sur-Tholon a longtemps été l'équipement phare de l'Aillantais, accueillant enfants, adolescents et familles du territoire, pendant les périodes d'été. Devenue vétuste au fil des années, elle a définitivement fermé ses portes après l'été 2019.

La commune de Montholon a, dès 2022, délibéré pour transférer la piscine à l'intercommunalité. Des études sur les charges potentiellement transférables ont donc été réalisées, permettant la réunion d'une pré-CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), le 20 juin 2023.
La pré-CLECT avait pour objectif, dans son rôle d'aide à la décision, de permettre aux élus membres de se prononcer sur l'opportunité de reprendre la piscine aillantaise. Les membres se sont prononcés « pour » à l'unanimité, et le conseil communautaire a acté ce choix le 6 juillet 2023.
Une CLECT s'est réunie le 14 septembre 2023 pour émettre un rapport lié aux charges transférées, outil pour définir par la suite en conseil communautaire, les attributions de compensation des communes.

Des pistes de réhabilitation sont en cours de réflexion afin de doter le territoire d'un équipement remis à neuf, et de varier les activités sur site, pour redynamiser cet espace en cœur de bourg, aujourd'hui en friche.

La communauté de communes poursuit son travail, entamé à l'automne 2023, sur un projet de restructuration du site.

État actuel de la piscine

» L'extension de l'étage de la CCAB

Les locaux de la communauté de communes vont être agrandis par la création de 7 bureaux à l'étage sur la dalle préexistante.

L'objectif de la CCAB est d'obtenir davantage de bureaux, en lien avec ses prises de compétences successives dont l'eau et l'assainissement. Y seront inclus des enjeux environnementaux notamment disposer d'un bâtiment plus économe par un renforcement de l'isolation des menuiseries. La communauté de communes a fait le choix d'un agrandissement de l'étage pour limiter l'artificialisation des sols et éviter d'étendre l'emprise au sol de son bâtiment. Elle vise à être moins énergivore par le recours aux panneaux photovoltaïques et à une pompe à chaleur. L'installation d'un récupérateur des eaux de pluie permettra d'alimenter les sanitaires. Des places de stationnement seront également ajoutées, avec un revêtement non imperméabilisant, afin de garantir l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

Dessin du projet terminé

» Le Contrat Local de Santé

La Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne s'est engagée pour l'élaboration d'un Contrat local de Santé de cinq années (2023-2027) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Après plus d'un an de préparation, ce contrat qui est un outil de coordination des acteurs sur un territoire, a été signé le 4 octobre 2023 par tous les partenaires concernés.

Pourquoi l'Aillantais s'est-il engagé dans un Contrat Local de Santé (CLS) ? Et avec qui ?

Un Contrat Local de Santé avec l'ARS a semblé aux élus de l'Aillantais constituer une opportunité pour notre territoire qu'il ne fallait surtout pas laisser passer. Il réunit trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : l'**A**illantais en Bourgogne, l'**A**uxerrois, et **C**hablis, Villages et Terroirs. Il regroupe également le Centre Hospitalier, la Polyclinique et l'hôpital psychiatrique d'Auxerre.

Une communauté de communes déjà très impliquée pour la santé de ses habitants.

La CCAB s'implique fortement depuis plusieurs années pour proposer à la population des 13 communes qui la composent, soit près de 11 000 habitants, une offre de santé de qualité et accessible à tous. Dès 2019, elle a inauguré une maison médicale à Aillant-sur-Tholon qui regroupe médecins, généralistes et spécialistes, dentistes et professionnels de santé paramédicaux en nombre et en qualité.
Devant son succès, son annexe est actuellement en cours de réflexion pour permettre l'accueil de nouveaux professionnels. Par ailleurs, pour compléter l'offre médicale insuffisante, et pallier partiellement les départs en retraite des médecins, une cabine de télémédecine y a été installée en juillet dernier.

Le CLS, un instrument pour renforcer les partenariats, l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé, accroître l'offre de soins pour la population et développer la prévention.

Le CLS devrait dynamiser les liens de la CCAB avec non seulement l'ARS mais aussi, les partenaires signataires (Conseil Régional, Conseil Départemental, État et Assurance Maladie) et, bien évidemment, permettre d'établir des liens constructifs avec les structures hospitalières, les professionnels de santé libéraux et les associations.

Il comprend 5 axes stratégiques et 20 actions.
Si chacun des trois EPCI est concerné par les axes stratégiques du Contrat qui a été élaboré conjointement, l'Aillantais, comme les autres, pourra développer des actions adaptées à sa spécificité géographique et humaine :

- *Renforcer l'attractivité pour les professionnels de santé*
L'Aillantais en Bourgogne est rural avec un centre bourg important, et le taux de précarité n'est aucunement comparable à celui de l'Auxerrois. Le problème le plus crucial est celui de la démographie médicale avec des médecins qui prennent leur retraite.

- *Accompagner la perte d'autonomie*
Certaines communes ayant une population vieillissante, l'Aillantais en Bourgogne est également directement concerné par les mesures d'accompagnement de la perte d'autonomie de ses aînés.

- *Renforcer les dépistages*
Le taux de dépistage que ce soit des cancers ou des maladies cardiovasculaires y est insuffisant et les actions envisagées pour le renforcer seront utiles. Notre territoire est concerné également par l'hygiène mentale et la lutte contre les addictions.

- *Développer des actions de prévention et des comportements favorables à la santé*
Grâce à ses partenariats, le CLS est aussi un levier pour développer des actions de prévention pour renforcer les initiatives existantes avec le « sport-santé » ou une nutrition saine (l'Aillantais étant déjà fortement engagé dans le Projet Alimentaire territorial - PAT). De nombreuses actions concernent plus directement les jeunes que ce soit la promotion du Pass santé jeunes ou le renforcement de la visibilité du centre de santé sexuelle à Auxerre.

- *Accompagner le développement des enfants dès le plus jeune âge avec le soutien à la parentalité*
L'accompagnement de la parentalité est une volonté forte des élus de la CCAB. Ceux-ci, soucieux du développement de l'enfant dès sa naissance, ont le projet de mettre en place à court terme un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Madame Joëlle VOISIN, 1e vice-présidente de la CCAB, en charge de l'enfance jeunesse et du suivi du Contrat Local de Santé.

» Le bus du cœur des femmes

Du 7 au 9 novembre 2023, une première action a été mise en place grâce au Contrat Local de Santé !

Cette action a été riche en échanges et importante pour les femmes éloignées des parcours de soin de l'Aillantais et de l'Auxerrois. Ce sont plus de 250 femmes qui ont pu suivre un dépistage cardiovasculaire et/ou gynécologique sur ces 3 jours.
Le village santé temporaire a également été fréquenté et apprécié. Les visiteurs ont pu découvrir et questionner une quinzaine d'associations et structures de soin présentes sur le site.
Les 8 et 9 novembre, la CCAB a mis en place pour cette occasion, un système d'inscription pour les femmes de l'Aillantais. Elles ont pu se déplacer et se faire dépister grâce à un service de mobilité.
Le minibus de la CCAB a été mis à disposition pour les y emmener gratuitement.
Une vingtaine de femmes en a bénéficié.

» L'Enfance - Jeunesse

Vous avez des enfants de moins de 6 ans… Votre avis nous intéresse.

La Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne a le projet de créer très prochainement un lieu **d'échanges pour les familles, de jeu pour les enfants, de rencontre et de convivialité.**

Il s'agira d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), un espace aménagé pour accueillir des enfants de moins de 6 ans en présence d'un parent (membre de la famille) et animé par des personnes formées. Il sera en accès libre, gratuit et anonyme. Deux professionnel·le·s de la petite enfance seront présent·e·s et à l'écoute des parents qui auront besoin d'évoquer les questions qu'ils se posent sur l'éducation de leur enfant au quotidien (sommeil, alimentation, etc.).

La communauté de communes souhaiterait associer à ce projet les familles du territoire ayant des enfants de moins de 6 ans.

C'est pourquoi, si vous avez des enfants de moins de 6 ans, nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire, **avant le 30 mars 2024, en flashant ce QR Code avec votre smartphone.** Merci à vous !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le relais Mésange au 03 86 62 13 53.